



différence d'indemnisation du salarié entre 2 plans sociaux

Par **lheveder**, le 11/03/2010 à 19:07

bonjour

je suis partie de mon entreprise dans le cadre d'un PSE il y a 2 ans et demi. aujourd'hui mon ancienne entreprise fait un nouveau plan social mais les indemnités de départ son presque 3 fois superieur a ce que moi j'ai percue. c'est anormal et injuste à la fois. puis je faire quelquechose ? a qui je dois m'adresser ?
merci de votre réponse

Par **miyako**, le 11/03/2010 à 20:07

Bonsoir,

Malheureusement ,vous ne pouvez rien faire ,car ce sont sans doute des accords récents qui ne s'appliquent pas rétroactivement.

Amicalement vôtre

suji Kenzo